Rapport public Parcoursup session 2025

ITS - D.E Educateur de Jeunes Enfants

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

ITS - D.E Educateur de Jeunes Enfants (24869)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ITS - D.E Educateur de Jeunes Enfants (24869)	Jury par défaut	Tous les candidats	45	176	118	90	48

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ITS - D.E Educateur de Jeunes Enfants (24869)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	170	116	89	48	100 %
			Masculin	6	2	1	0	0 %
			Total	**176**	**118**	**90**	**48**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
ITS - D.E Educateur de Jeunes Enfants (24869)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	48	29	23	15	65,2 %
				AB	22	19	18	5	21,7 %
				B	5	4	4	2	8,7 %
				TB	3	3	3	1	4,3 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	**79**	**56**	**49**	**23**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	23	12	6	5	35,7 %
				AB	26	18	11	5	35,7 %
				B	7	7	6	3	21,4 %
				TB	1	1	1	1	7,1 %
				Total	**57**	**38**	**24**	**14**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	6	0	0	0	0 %
				AB	10	5	3	3	30 %
				B	15	12	8	6	60 %
				TB	5	5	4	1	10 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	**38**	**23**	**16**	**10**	**100 %**
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	1	1	1	100 %
				Total	**2**	**1**	**1**	**1**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
ITS - D.E Educateur de Jeunes Enfants (24869)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	101	64	47	28	58,3 %
			En réorientation	30	21	15	6	12,5 %
			Non scolarisés	32	26	22	10	20,8 %
			Autres	13	7	6	4	8,3 %
			Total	**176**	**118**	**90**	**48**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
ITS - D.E Educateur de Jeunes Enfants (24869)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	47	31	17	9
			Autres doublettes	10	7	7	5
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
ITS - D.E Educateur de Jeunes Enfants (24869)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	82,5 %	81,6 %	70,8 %	64,3 %
		Autres doublettes	17,5 %	18,4 %	29,2 %	35,7 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Qualité du parcours => prise en compte de la moyenne des notes de 1ère, ou baccalauréat ou diplôme équivalent	Bulletins ou extraits des livrets de formation	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aptitude à la communication écrite /orale => évaluation de la la qualité de l'expression écrite/orale (clarté du discours, registre de langue courant ou soutenu et non familier, vocabulaire adapté)	s'appuyant sur la lettre de motivation et le sujet d'actualité tiré au sort en début d'entretien, fiche avenir ou appréciations des enseignants	Important
	Aptitude à la communication écrite /orale => évaluation de la capacité à structurer sa pensée (argumentation, synthèse et articulation des idées)	s'appuyant sur le sujet d'actualité tiré au sort en début d'entretien et la lettre de motivation	Important
Savoir-être	Implication => Le candidat parvient à démontrer sa capacité organisationnelle et sa capacité à travailler de manière autonome	s'appuyant sur le sujet d'actualité tiré au sort en début d'entretien, la fiche avenir et/ou les appréciations des enseignants ou du conseil de classe	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation du candidat => Le projet du candidat est réaliste et les expériences sont en lien avec la formation visée	s'appuyant sur la lettre de motivation - Le sujet d'actualité tiré au sort en début d'entretien - onglet "Activités et Centres d'Intérêt"	Essentiel
	Motivation du candidat => perçoit certaines caractéristiques du travail social (variété des publics, le travail d'équipe, l'engagement, la prise de responsabilités, les situations humaines difficiles)	en s'appuyant sur la lettre de motivation et le sujet d'actualité tiré au sort en début d'entretien	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Motivation du candidat => Connaissances des modalités d'organisation de la formation (contenus principaux, alternance, périodes de stages, durée de la formation)	La lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Qualités humaines, ouverture au monde => Il est recherché une ouverture d'esprit, curiosité, capacité à se questionner, capacité à collaborer	s'appuyant sur la lettre de motivation et le sujet d'actualité tiré au sort en début d'entretien	Important
	Qualités humaines, ouverture au monde => Le candidat démontre une diversité d'expériences auprès d'un public vulnérable	s'appuyant sur les éléments communiqués dans l'onglet "Activités et Centres d'Intérêt", le sujet d'actualité tiré au sort en début d'entretien et la lettre de motivation	Important
	Qualités humaines, ouverture au monde => le candidat démontre et valorise une diversité des expériences d'engagement citoyen (association sportive, culturelle, ...)	s'appuyant sur les éléments communiqués dans l'onglet "Activités et Centres d'Intérêt", le sujet d'actualité tiré au sort en début d'entretien et la lettre de motivation	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Au cours de l'entretien, chaque membre de jury s'efforce de recueillir les données nécessaires à l'évaluation de :

- l'aptitude à exercer la profession, c'est au regard de l'ensemble de ses expériences que ses aptitudes et capacités seront évaluées
- la motivation pour exercer la profession
- l'adhésion au projet pédagogique de l'ITS

Si ces éléments ne sont pas suffisament exposés au travers du dossier et lors de l'entretien, la candidature ne pourra être retenue et le candidat sera déclaré ajourné (note inférieure à 10/20)

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Le candidat ayant confirmé son voeu pour l'ITS via la plateforme Parcoursup, est convoqué à l'épreuve orale d'admission.

Cette épreuve orale d'admission a pour objectif d'apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession, compte tenu des publics pris en charge et du contexte d'intervention ; ainsi que son degré d'adhésion au projet pédagogique de l'établissement.

Au début de l'épreuve orale le candidat tire au sort un sujet d'actualité (pas de préparation), sur lequel il est amené à échanger avec les membres de jury.
L'entretien d'une durée de 30 minutes est décomposé comme suit :
- 5/10 minutes (maximum) de présentation et d'échange sur le sujet d'actualité tiré au sort par le candidat,
- 20/25 minutes (maximum) sur les motivations à effectuer la formation, la connaissance du métier et du secteur.

Le candidat est reçu par un binôme composé d'un formateur et d'un professionnel en exercice.

Un classement au mérite est effectué en fin de période d'oraux et présenté lors de la commission d'admission.
Sont présents lors de cette commission d'admission Parcoursup, un membre de la direction ou son représentant, le responsable du pôle de formation, les coordinateurs, des professionnels ayant participé aux oraux.
Nos places étant liées à des financements région, nos listes "principale" et "complémentaire" sont établies tenant compte de notre quota.

Tout candidat ayant une note inférieure à 10/20 ne sera pas accepté en formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous invitons nos candidats à porter un soin tout particulier aux éléments ci-dessous, qui sont des supports essentiels lors de l'entretien d'admission :
- La lettre de motivation
- L'onglet "activités et centres-d'intérêt" à compléter impérativement

En effet, l'ITS a fait le choix de remettre l'intégralité des dossiers aux membres de jury.

Les candidats sont invités à participer à la JPO et aux réunions d'informations organisées par l'ITS ; aux forums proposés par les établissements de formation. Mais aussi à multiplier les expériences dans le cadre d'immersions ou d'actions bénévoles auprès des structures ou associations du secteur social.

En effet, beaucoup de candidats, ont une idée très approximative de la formation que l'ITS propose, du métier et du secteur.

Nous conseillons vivement à nos candidats de se renseigner :
- Sur les établissements et structures qui accueillent les professionnels du social
- Sur les différents publics accompagnés

Signature :
Cécile DELHOMME,
Directeur de l'établissement ITS